



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Lettre ouverte

Paris, le 7 février 2019

A Nicolas GALEPIDES
Secrétaire Général
Fédération SUD PTT
25/27, Rue des Envierges
75020 Paris

Cher camarade Secrétaire Général de la Fédération SUD PTT,

Les agissements d'une de vos organisations affiliées, SUD 92, nous conduisent à t'écrire cette lettre ouverte pour dénoncer les dérives et actes de délinquance sociale de cette organisation départementale.

En effet, le scrutin de décembre 2018 octroyant à SUD 92 un score de 51,86% - en ne respectant pas le nombre de scrutateurs prescrit - ; le fait d'être en grève, minoritaire, depuis 11 mois ; le fait de participer, avec des intentions séditeuses, au mouvement dit des « gilets jaunes » ; le fait d'avoir des jugements cadrant l'intervention des grévistes et de personnes extérieures à La Poste au sein des établissements du 92, n'autorisent pas tout ! Et certainement pas d'envahir, d'occuper des sites postaux dans toute l'Ile-de-France, d'utiliser des méthodes provocatrices, violentes physiquement, verbalement et psychologiquement, d'utiliser des moyens de pressions en attendant à la dignité humaine, de nuire au travail d'autres postiers, de ne pas respecter son champ statutaire d'intervention...la liste n'est pas exhaustive, malheureusement, du non respect de toutes règles collectives et morales de la part de cette organisation territoriale. Dans ces conditions s'assimilant plus à une guerre de tranchées où tous les coups semblent permis, quelle est la légitimité d'un appel à une négociation loyale, quand les acteurs syndicaux sont déloyaux ?

La propagande diffusée dans les réseaux sociaux de SUD 92, des gilets jaunes ou du front social, en détournant allègrement la vérité, faisant apparaître une stratégie victimaire pour mieux mendier des dons, appartient à SUD 92 et ses alliés, et nous n'avons pas à la remettre en cause. Mais il ne faudrait pas que le travestissement des réalités aveugle ta fédération : il est inadmissible qu'un syndicat départemental s'affranchisse des règles régissant les rapports entre syndicats fédérés au sein de votre organisation, et vis-à-vis des syndicats des autres fédérations postales.

S'agissant des aspects internes à ta fédération, nous n'avons pas à y faire de l'ingérence, cela vous regarde. Que SUD 92 s'attaque à d'autres SUD en Ile-de-France, parfois violemment avec menaces à la clé, ou que SUD 92 s'arroge les prérogatives de ta fédération, c'est votre problème, ce n'est pas le nôtre. Le choix d'opérer, ou non, des régulations pour faire respecter les règles collectives dont vous vous êtes dotés, vous appartient. La prise en compte, ou non, du poids du « courant SUD 92 » lors de votre dernier congrès fédéral, relève aussi de votre responsabilité. Nous ne pouvons que vous inciter à prendre vos responsabilités, rien que celles-ci, mais toutes celles-ci ! Nous assumerons les nôtres, et notre syndicat francilien ne permettra pas que les droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales soient foulés au pied !

1/2

Les occupations et envahissements illégaux de locaux, les atteintes à la liberté de travailler, sont intolérables, et ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail de milliers de postières et de postiers du Groupe. Et sans commune mesure avec les quelques 30 à 50 activistes en grève, dirigés par le Secrétaire Général de SUD 92, qui n'est ni postier, ni travailleur, mais militant politique. Ainsi, hier matin 6 février, l'occupation du bureau du DEX Ouest à Nanterre, s'est soldée par deux blessés, ce que nous déplorons. C'est une conséquence directe des modes d'actions choisis, qui conduisent à la violence. C'est la seconde fois, car déjà, un autre cadre avait été agressé physiquement en décembre 2018, sans compter l'humiliation ou altercations quasi quotidiennes de cadres et d'agents en désaccord avec les méthodes de SUD 92.

Votre militant d'Asnières blessé hier, a été particulièrement provocateur, insultant et menaçant à l'encontre de militants CFDT et de moi-même à plusieurs reprises en 2018. Il a sans doute cette fois, eu la malchance de provoquer un cadre excédé, moins aguerri que moi face aux provocations. Des organisations comme les nôtres ont suffisamment d'expériences du conflit pour savoir que certaines actions ne peuvent conduire qu'à une escalade de la violence.

Pour la CFDT, il s'agit d'une spirale infernale incompatible avec l'intérêt des travailleurs. « Les moyens sont à l'action, ce que l'arbre est à la semence » comme disait Gandhi.

C'est pourquoi votre appel à la solidarité et à manifester devant le Lemnys le 6 février à 18h30, est un changement d'attitude notable (lié à la vidéo qui a circulé dans les sites des gilets jaunes ?), qui nous conduit à vous adresser, au travers de ce courrier, une première sommation pour que cessent les atteintes répétées à la dignité humaine, à la liberté de travailler, aux règles sociales dans les actions de SUD 92, que vous semblez soutenir aujourd'hui.

En conclusion, cher camarade, la CFDT n'est pas non plus une petite organisation, c'est la première en Ile-de-France, et nous ne laisserons pas se développer des formes d'actions nuisibles au dialogue social et aux postières et postiers.

En espérant bonne réception de la présente, je te prie de recevoir, Nicolas, mes meilleures salutations syndicalistes.

Bernard MARTIN
Secrétaire Général Adjoint
Syndicat CFDT Francilien 3C
des Postes IdF

